

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 124 (2011)

Artikel: L'analyse micromorphologique ciblée, site du Petit-Chasseur (Sion, Valais)
Autor: Guélat, Michel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ANALYSE MICROMORPHOLOGIQUE CIBLÉE, SITE DU PETIT-CHASSEUR (SION, VALAIS)

Michel GUÉLAT

Trois échantillons de sédiments non perturbés provenant du site de Sion, Petit Chasseur, chantier IV, nous ont été remis pour une analyse micromorphologique. De manière générale, les objectifs de cette étude sont les suivants :

- caractérisation de la nature et du mode de mise en place des sédiments,
- identification des éléments anthropogéniques,
- évolution sur place des dépôts, définition des processus pédologiques.

Selon le degré de conservation des sédiments, le but ultime de la démarche consiste en une reconstitution des événements enregistrés dans la séquence. Dans le cadre de la présente étude, les problématiques abordées sont dépendantes des échantillons, qui proviennent de deux endroits différents du site, non raccordés stratigraphiquement. Les diagnostics micromorphologiques ne peuvent par conséquent qu'être ponctuels et doivent se voir confrontés aux autres données de l'analyse spatiale.

L'ÉCHANTILLON EM1

Situé dans le m² 7N/6E (fig. 1), l'échantillon EM1 a été prélevé au sein de la structure 43, qui correspond à un témoin de couches préservé entre, d'une part, une poutre carbonisée qui délimite son extension au nord et, d'autre part, des structures plus tardives qui le recourent (structure 6; tombes 24 et 29). Sa stratigraphie se compose d'un niveau noir (couche NNB, pour «niveau noir de base») plaqué sur le substrat naturel (couche 8), puis d'une couche rubéfiée (couche 7base) au-dessus. Cette zone rubéfiée a été interprétée sur le terrain comme une structure de combustion, de type four, dont la paroi se serait effondrée. En outre, la présence de la couche noire à la base reste à expliquer.

L'ÉCHANTILLON EM5

Prélevé dans la coupe 6, en bordure nord du secteur fouillé, au m² 28N/13E (fig. 1), cet échantillon comprend la succession de couches suivantes. A la base se trouve tout d'abord un limon jaune, ou couche 8, stérile du point de vue archéologique. Sur celui-ci repose une couche brun-gris renfermant des lentilles argileuses blanchâtres, soit la couche 52; cette unité, d'extension latérale restreinte, fait l'objet principal de la problématique liée à l'échantillon: on désire savoir si les enclaves d'argile résultent d'un éventuel piétinement ou de perturbations naturelles. Plus haut dans la stratigraphie, on trouve encore la couche 6, un limon gris exempt d'enclave argileuse et interprété comme une terrasse de culture, diagnostic à confirmer. Au sommet enfin se trouve la couche 5, des niveaux limoneux gris clair, stratifiés, qui constituent le premier terme d'une épaisse séquence alluviale scellant l'ensemble.

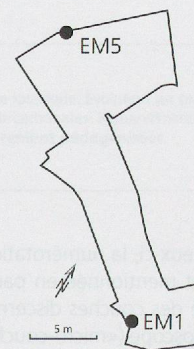


Figure 1. Petit-Chasseur IV à Sion (Valais), position des prélèvements EM1 et EM5.

L'ÉCHANTILLON EM6

Cet échantillon prélevé également dans la coupe 6, à 1.3 m à l'est du précédent, comprend une succession de couches quasi identique à ce dernier, dont il constitue un doublon. Il a donc été laissé de côté.

MÉTHODE

Au laboratoire, les prélèvements, de grandes dimensions, ont subi tout d'abord un nettoyage après déballage, puis ils ont été subdivisés en différents blocs de taille plus maniable. Quatre parmi ceux-ci, respectivement un bloc pour l'échantillon EM1 et trois blocs pour l'échantillon EM5, ont été sélectionnés pour analyse approfondie. Ceux-ci ont tout d'abord été séchés à l'air, puis indurés sous vide par une résine synthétique. Les blocs ainsi consolidés ont ensuite été découpés à l'aide d'une scie diamantée. A partir des talons débités, onze lames minces d'une épaisseur d'environ 30 microns ont été fabriquées pour l'analyse microscopique. Cette dernière s'effectue à l'aide d'un microscope polarisant à grossissement maximum de 630x.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

En version résumée, les résultats¹ de l'analyse micromorphologique sont présentés dans les figures 2 et 3, qui appellent quelques commentaires.

LA SÉQUENCE DE L'ÉCHANTILLON EM1

Cette séquence d'une épaisseur totale de 22 cm montre une succession de couches bien individualisées (fig. 2), mais dont la préservation est plus ou moins bonne selon les cas.

Couche 3 : Les constituants de cette unité possèdent un classement médiocre résultant d'un certain mélange entre, d'une part, une matrice silteuse brunifiée, héritée par exemple de sols développés sur loess et, d'autre part, des éléments sableux, carbonatés et un peu roulés, provenant plutôt de dépôts alluviaux. Ces caractères sont typiques des colluvions du genre pédosédiments qui, d'après les traits pédologiques assez discrets qu'on y observe, n'ont subi qu'une légère évolution consécutive à leur mise en place.

Mais graduellement vers le sommet apparaissent d'autres caractéristiques microscopiques (couche 3s). On remarque en premier lieu les traces d'un tassement caractérisé par :

- une porosité en diminution, exprimée sous forme de vides polyconcaves ou allongés,
- des grains minéraux posés «à plat», de manière concordante au microlitage,
- une illuviation poussiéreuse dans les pores.

On peut attribuer ce tassement exprimé assez profondément à un piétinement en milieu humide, probablement en milieu ouvert (COURTY *et al.* 1989 ; RENTZEL et NARTEN 2000). Ces indices sont accompagnés de fragments argileux carbonatés et de sables calcaires, issus d'apports latéraux à partir de limons d'inondation présents à proximité directe du site. Cependant, l'organisation microscopique de ce liseré ne correspond pas à celle des niveaux aménagés de type chape, tels que nous avons déjà pu les observer dans d'autres habitats protohistoriques valaisans (RENTZEL et GUÉLAT 2005). Il s'agit plutôt d'un niveau de circulation, sur lequel l'occupation a eu lieu.

Couche 2 : Elle se distingue par sa couleur noirâtre due à une matrice constituée de débris organiques carbonisés. L'arrangement originel des particules n'y est que partiellement conservé en raison de la bioturbation assez forte qui l'a affectée. Cependant, d'après la nature des constituants, une subdivision en deux niveaux s'avère pertinente :

- A la base, la couche 2.2, qui renferme d'assez nombreux coprolithes de petits ruminants, à savoir des ovicaprins (GUÉLAT *et al.* 1998). Ces excréments fossiles sont parfois brûlés, plus rarement vitrifiés (fig. 4). Ils sont associés à d'abondants fragments d'os, souvent brûlés, qui dans ce cas possèdent une coloration brun-noir indiquant des températures peu élevées, c'est-à-dire entre 400-500°C (COURTY *et al.* 1989).

1. Dans ceux-ci, la numérotation de terrain est mentionnée en parallèle avec celle des couches discernables sous microscope («micro-couches»), afin que les raccords puissent être aisément établis. Pour alléger le texte dans les points suivants, nous utilisons uniquement la numérotation spécifique aux micro-couches.

Couche terrain	Micro-couche	Micromorphologie	Interprétation
Structure 43 c.7 base	1s	Tout au sommet apparaissent à nouveau des fragments de parois non rubéfiés, associés à des charbons de bois et de l'os non brûlé. La porosité diminue un peu (15%).	Niveau tassé, contenant des composants anthropogéniques, pouvant constituer un niveau d'occupation .
	1	Limons sableux à gravillons épars, de porosité moyenne (20%, chenaux et cavités), mal classés. Couleur orange (SYR 6/8). Vers la base, on peut encore individualiser des éléments de parois qui sont pour la plupart rubéfiés; mais dans la majeure partie de la couche, ceux-ci sont désagrégés sous l'effet de la bioturbation. Les gravillons, arrondis, sont en général aussi rubéfiés, en particulier vers le sommet. Quelques fragments d'os sont brûlés (blanchis, T=650°C) et d'autres, corrodés, sont altérés au pourtour. Epaisseur 5 cm.	Dépôt formé à l'origine d'une accrétion de fragments de parois rubéfiés, qui se sont désagrégés suite à une évolution à l'air libre. Mais il est vraisemblable que le sommet de ce dépôt ait également subi un passage du feu <i>in situ</i> . Dépôt de démolition, rubéfié.
NNB	2.1	Niveau limoneux hétérogène constitué d'une accumulation de fragments rectangulaires ou polyédriques, carbonatés, montrant des traces de lissage et des vides issus de la décomposition d'un dégraissant organique. Ce sont des éléments de parois type torchis, non rubéfiés. Bioturbation toujours importante. Matrice microcharbonneuse. Charbons de bois, fragments d'os brûlés. Rares coprolithes de petits ruminants. Vers le sommet, les éléments de parois semblent tassés, désagrégés et la porosité diminue. Epaisseur 2-3 cm.	Microséquence à organisation détruite par bioturbation, constituée à l'origine de: - à la base, un niveau à débris organiques carbonisés renfermant des déjections de petits ruminants; - au sommet, une accumulation de fragments de torchis, peu brûlés, issus de l'effondrement d'une superstructure et tassés par piétinement. Niveau d'occupation coprogénique, carbonisé (étouffement du feu au sol).
	2.2	Silts sableux hétérogènes, un peu organiques, de porosité moyenne (15-20%, chenaux et cavités). La microstructure d'origine est détruite par bioturbation, importante. Matrice microagrégée charbonneuse et cendreuse, brun-noir. Nombreux coprolithes d'ovicaprins, parfois brûlés et vitrifiés. Fragments d'os anguleux, généralement brûlés (bruns, T=450°C). Boulettes limoneuses avec traces de lissage (éléments de paroi fragmentés). Epaisseur 2-3 cm.	
	3s	Vers le sommet, la porosité diminue (5-10%) et la plupart des vides sont polyconcaques. On remarque une recharge en carbonates sous forme d'enclaves de boue carbonatée, déformées, et de sables calcaires. Présence d'un coprolithe d'herbivore aplati. Les composants allongés ont tendance à se mettre « à plat ». Contact supérieur abrupt, mais irrégulier. Non rubéfié.	Niveau assez profondément tassé par piétinement, en milieu ouvert, humide. Apports en matériaux carbonatés. Niveau de circulation, base de la séquence d'occupation.
8		Limons silto-sableux, à rares gravillons, modérément classés, de porosité assez faible (15%, chenaux et cavités polyconcaques). Éléments: micaschistes altérés et surtout calcschistes, arrondis à subanguleux, un peu corrodés. Matrice à dominante silteuse brun-jaune, un peu humifère, ponctuée de microcharbons, avec grains carbonatés en voie de dissolution. Rares fragments d'os altérés. Bioturbation importante. Illuviation poussiéreuse dans les pores polyconcaques, surtout au sommet. Carbonates secondaires (hyporevêtements et tubes racinaires).	Formation colluviale mal triée, la fraction limoneuse pouvant être en partie issue de sols développés sur loess. Evolution sur place marquée, mais pas très prononcée. Colluvions type pédosédiments, faiblement pédogénisées.
	3		

Figure 2. Petit-Chasseur IV à Sion (Valais), échantillon EM1. Résumé de l'analyse micromorphologique.

Couche terrain	Micro-couche	Micromorphologie	Interprétation
5	1	Formation argilo-silteuse, carbonatée, structurée en lits globalement granocroissants vers le haut. Couleur gris blanchâtre. Microlitage des particules très net. Absence de bioturbation, à l'exception de quelques tubes racinaires imprégnés d'oxydes ferro-manganiques (hydromorphie).	Sédiments mis en place par un cours d'eau, mais d'hydrodynamisme faible. Repose en contact érosif sur la couche sous-jacente. Limons d'inondation.
6	2	Silts faiblement limoneux, légèrement sableux, à gravillons épars et de porosité moyenne (25-30%). Couleur grise. Enclaves argileuses beaucoup plus rares que dans la couche 3, sous forme de boulettes un peu émoussées. Grains carbonatés peu corrodés. Coquilles de gastéropodes, microcharbons finement répartis. Intense bioturbation. Illuviation poussiéreuse peu développée. Traces d'hydromorphie au sommet, avec percolations silteuses dans les pores. Contact supérieur de type érosif, abrupt. Rares phytolithes, fragments d'os corrodés. Epaisseur 14 cm.	Horizon apparenté à la couche 3, mais beaucoup plus homogène: les enclaves argileuses ont été intégrées à la masse et ont pu subir un lessivage. Traces d'hydromorphie. Absence de rejet anthropogénique. Horizon homogénéisé éventuellement par une pratique agricole ou horticole.
52	3	Silts limoneux, un peu sableux et de porosité moyenne (15-20%, chenaux et chambres), très bioturbés, un peu humifères, couleur brun-gris. Illuviation poussiéreuse bien marquée. Présence d'enclaves argileuses ou plus rarement silteuses (taille 0.5-1 cm), très bien classées, carbonatées mais atteintes par la dissolution, et déformées; on peut parfois encore y distinguer un litage granocroissant, et de petites traces d'hydromorphie. Au contact inférieur: abondance en microcharbons avec quelques grains minéraux passés au feu. Vers le sommet, les enclaves argileuses ont tendance à se disloquer en petits morceaux. Microcharbons abondants, mais absence de tout composant anthropogénique. Epaisseur 25 cm.	Formation limoneuse hétérogène, un peu humifère, comprenant des enclaves de limons d'inondation: ceux-ci, à l'origine sous forme de dépôts lités (voir c. 1), ont été remaniés puis déformés, à l'état plastique. A la base se trouvent les indices d'un brûlis. Absence de rejet anthropogénique. Terre rapportée, remblais de nivellement.
8	4	Silts un peu limoneux, légèrement sableux, de porosité assez faible (10-15%, chenaux et cavités). Les grains sableux sont des micaschistes altérés et surtout des calcschistes, arrondis à subanguleux, un peu corrodés. Matrice à dominante silteuse brun-jaune, un peu humifère, ponctuée de microcharbons, avec grains carbonatés en voie de dissolution. Bioturbation importante. Illuviation poussiéreuse discrète dans les pores polyconcaques. Localement: carbonates secondaires. Vers le sommet, quelques enclaves argileuses déformées (voir c. 3).	Formation colluviale, à nette composante loessique. Evolution sur place marquée, mais pas très prononcée vu la présence de carbonates. Remaniements au sommet. Colluvions type pédosédiments, légèrement pédogénisées.

Figure 3. Petit-Chasseur IV à Sion (Valais), échantillon EM5. Résumé de l'analyse micromorphologique.

- La couche 2.1 se constitue essentiellement de fragments de parois de différentes natures: éléments triangulaires à traces de lissage, ou polyèdres de texture fine, avec parfois le négatif d'un dégraissant organique (fig. 5). La boue carbonatée rencontrée en position primaire dans l'échantillon EM5 semble avoir constitué une des matières premières privilégiées pour ces revêtements de parois. A relever encore que ces derniers ne sont pas rubéfiés et qu'ils paraissent un peu tassés, démantelés au contact supérieur.

Cette microséquence s'interprète comme une accumulation de débris organiques et de déjections animales à proximité d'un habitat, ou d'une zone consacrée à l'élevage vu les nombreux fragments d'os mais l'absence d'artefacts. Ce niveau a été carbonisé probablement au cours d'un épisode d'incendie ayant affecté le secteur. Les indices concernant les températures atteintes, de même que l'absence de rubéfaction au sommet du substrat naturel indiquent que la combustion s'est opérée dans des conditions anoxiques, confinées à même le sol. Au-dessus de ce niveau se sont accumulés des fragments de torchis, provenant de l'effondrement d'une paroi, appartenant peut-être à un bâtiment : cette hypothèse paraît renforcée par la présence d'une poutre carbonisée, élément architectural (sablière basse ?) qui, selon les documents mis à notre disposition, délimite l'extension des niveaux carbonisés. Cet amoncellement a ensuite été tassé par piétinement, puis rapidement recouvert par la couche sus-jacente.

Couche 1 : A la base de ce sédiment rouge orange, on distingue encore sous microscope des fragments de parois montrant un gradient de rubéfaction sur une de leur face (fig. 6). Ces éléments s'accompagnent de gravillons d'origine fluviale, en général passés au feu. Vers le sommet, ces agrégats sont complètement démantelés et l'unité se présente comme un niveau limoneux relativement homogène, comprenant des fragments d'os corrodés. Ceci témoigne d'une évolution à l'air libre durant un certain laps de temps, au cours duquel un nouveau passage du feu a peut-être affecté la surface, vers laquelle on reconnaît également des traces de tassement : les éléments et la matrice semblent en effet systématiquement rubéfiés à cet endroit ; on atteint ici cependant les limites de la méthode. Quelques constituants non rubéfiés viennent se plaquer encore tout au sommet, accompagnés de charbons de bois et de fragments d'os « frais », annonçant éventuellement la superposition d'un nouveau niveau d'occupation.

L'accumulation d'éléments de parois, rubéfiés, en partie désagrégés, a déjà été constatée à plusieurs reprises sur d'autres sites protohistoriques². Dans le cas présent, elle semble plutôt refléter un nivellement volontaire, effectué après l'incendie pour réutiliser l'espace ainsi libéré. La présence des gravillons, les traces de tassement et l'hypothétique passage du feu indiqueraient un aménagement sommaire de cette couche de démolition. Les indices ténus d'une nouvelle phase d'occupation semblent s'insérer après cet épisode.

LA SÉQUENCE DE L'ÉCHANTILLON EM5

Cette succession d'une épaisseur totale de 45 cm montre des traits micromorphologiques moins variés que la précédente (fig. 3).

Couche 4 : Le microfaciès de cette unité rappelle celui de la couche 3 de l'échantillon EM1. Il s'agit de colluvions de type pédosédiments, dans lesquelles la composante loessique est nettement mieux exprimée : de ce fait, le classement des particules constitutives, à dominante silteuse, est meilleur. On décèle également dans cet horizon les indices d'une pédogenèse peu évoluée. Au contact supérieur, assez net, se trouvent une concentration en microcharbons, ainsi que quelques agrégats rubéfiés, signalant la pratique d'un brûlis sur cette interface.

Couche 3 : La particularité de cette formation limoneuse réside dans les nombreuses enclaves argileuses, centimétriques, qui la parsèment. L'origine de ces éléments, du fait de leurs traits microscopiques, est aisée à déterminer (fig. 7) : il s'agit de limons d'inondation au même titre que ceux, en position primaire, apparaissant au sommet de la séquence (couche 1). Leur présence à l'état fragmentaire est plus délicate à expliquer. On peut remarquer que ces agrégats ne sont pas arrondis, mais ils ont en revanche subi une déformation à l'état plastique. A l'état humide, ils semblent ainsi avoir été intégrés au sédiment humifère consécutivement à une intervention humaine, probablement par creusage à travers des dépôts d'inondation. En l'absence de tout autre indice spécifique, nous excluons a priori une action animale (porcs, etc.). On peut faire ainsi l'hypothèse que ces sédiments remaniés correspondent à des remblais humifères, exempts de tout rejet anthropogénique, telle une terre rapportée pour niveler un champ ou une petite dépression.

Couche 2 : Cette unité montre une parenté évidente avec la couche sous-jacente. Le classement des particules y est toutefois nettement meilleur, tandis que les enclaves argileuses ont pour ainsi dire disparu. Ces dernières paraissent avoir été fragmentées dans

2. Par exemple sur le site de Waldmatte à Brigue-Glis (Valais), dans le cas du grenier B852 (GUÉLAT et RENTZEL 1995).

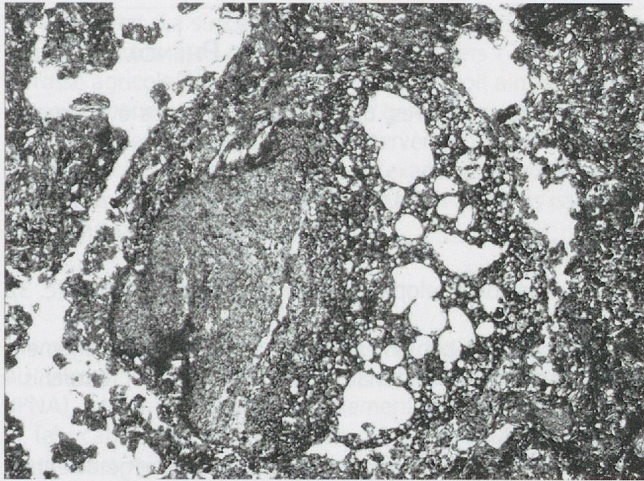


Figure 4. Petit-Chasseur IV à Sion (Valais), échantillon EM1, couche 2.2. Vue au microscope d'un coprolithe d'ovicaprin, vitrifié sur la face droite suite à un fort impact thermique. Lumière analysé, la hauteur représente 3,8mm (photo: M. Guélat).

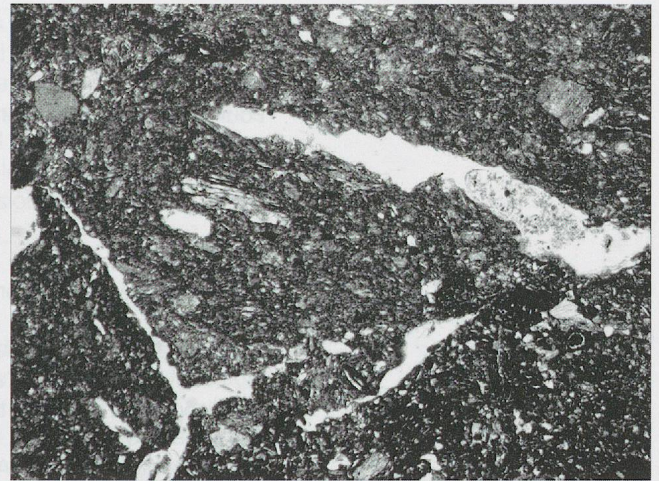


Figure 5. Petit-Chasseur IV à Sion (Valais), échantillon EM1, couche 2.1. Vue au microscope d'un fragment de paroi de forme rectangulaire. On remarque le vide laissé par le dégraissant organique qui a subi une décomposition. Lumière analysé, la hauteur représente 3,8mm (photo: M. Guélat).

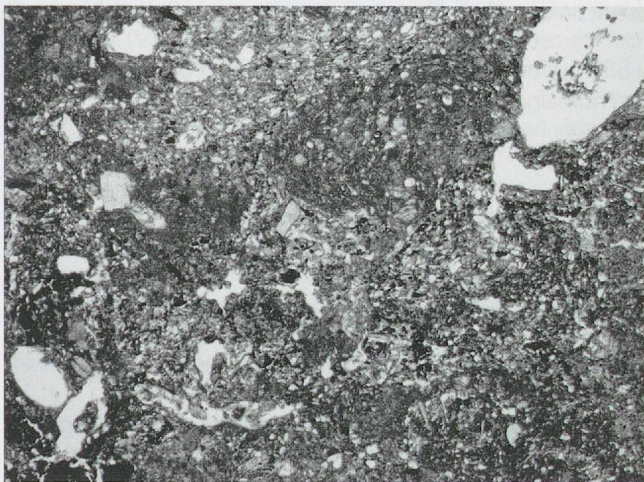


Figure 6. Petit-Chasseur IV à Sion (Valais), échantillon EM1, structure 43. Vue au microscope des fragments de parois rubéfiés en voie de désagrégation. Lumière analysé, la hauteur représente 3,8mm (photo: M. Guélat).

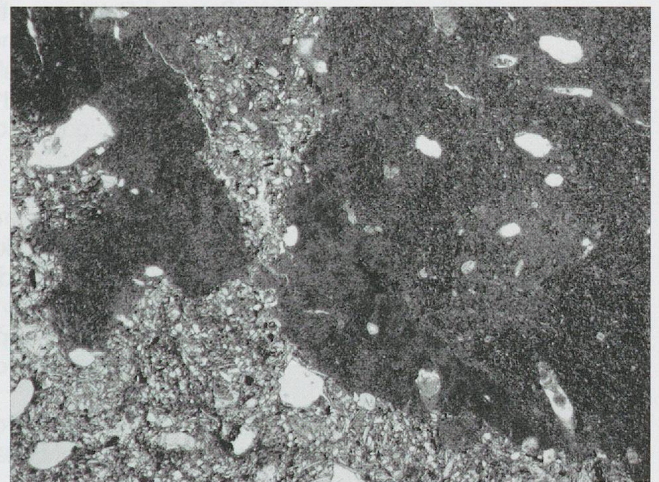


Figure 7. Petit-Chasseur IV à Sion (Valais), échantillon EM5, couche 3. Vue au microscope des inclusions argileuses. On remarque le litage interne préservé et le bon classement des particules, tous deux hérités du matériau parental, à savoir les limons d'inondation. Lumière analysé, la hauteur représente 3,8mm (photo: M. Guélat).

un premier temps, comme en témoignent les boulettes encore présentes, puis elles auraient subi un lessivage vers le bas: des revêtements poussiéreux occupent en effet la porosité de la couche 3. La bioturbation, très importante, a pu également participer au phénomène; à noter que ce brassage par la pédofaune constitue bien un trait fossile, puisque la couche est scellée par plus d'un mètre d'alluvions torrentielles. Ces différents indices convergent ainsi vers l'idée que la couche 2 constitue la tranche supérieure de la couche 3, ayant évolué à l'air libre. On peut postuler que cet horizon a également subi une homogénéisation par un travail du sol: on pense à une pratique agricole ou éventuellement horticole, vu la proximité des habitats.

Couche 1: Plaquée selon un contact érosif sur la précédente, ces dépôts possèdent des traits sédimentaires qui ne laissent aucun doute quant à leur origine: il s'agit de sédiments alluviaux fins, mis en place selon un hydrodynamisme faible, soit une inondation en position distale par rapport au lit permanent du cours d'eau. Vu ses propriétés plastiques à l'état humide, cette boue calcaire a été utilisée, nous l'avons vu, comme matière première pour la fabrication de torchis.

PHÉNOMÉNOLOGIE

Pour chacune des séquences sédimentaires analysées, une reconstitution des événements peut être proposée.

STRUCTURE 43, PRÉLÈVEMENT EM1

1. Décapage de l'horizon superficiel d'un sol développé sur des colluvions lœssiques (c. 3).
2. Piétinement de la surface décapée (c. 3s), probablement déjà au cours de l'aménagement initial du secteur, qui a impliqué un apport en matériaux – par exemple pour le torchis – disponibles à proximité directe du site.
3. Phase d'occupation. Accumulation sur le sol de fragments d'os, de débris végétaux et de déjections de petits ruminants (c. 2.2) dont la présence sur le site est ainsi attestée.
4. Incendie d'une éventuelle bâtisse construite à proximité. La couche d'occupation ne subit qu'une carbonisation en milieu relativement confiné, puis elle est recouverte par des fragments de parois, tassés par piétinement (c. 2.1).
5. Démolition complète des superstructures incendiées. Nivellement, réaménagement de l'espace libéré par cette destruction (c. 1).
6. Evolution sur place, à l'air libre, des dépôts d'incendie. Réoccupation du secteur, suite à une nouvelle phase d'activité humaine (c. 1s): tassement superficiel des dépôts.

PRÉLÈVEMENT EM5

1. Brûlis de la surface du sol, pour débarrasser celui-ci de toute végétation, en vue d'une nouvelle affectation du secteur.
2. Remaniement de la partie sommitale du sol et remblaiement par adjonction de terre rapportée, peut-être dans le but de niveler, voire d'amender le terrain.
3. Evolution à l'air libre de brève durée avec, en parallèle, une éventuelle pratique agricole ou horticole, conduisant à une homogénéisation de la tranche superficielle du sol.
4. Lors d'une crue probablement importante de la Sionne, la frange sommitale de cet horizon est tout d'abord érodée, puis des dépôts d'inondation enfouissent ce dernier, ce qui a empêché toute évolution ultérieure.

CONCLUSIONS

En réponse aux problématiques posées à partir des diagnostics de terrain, l'analyse micromorphologique a permis de préciser plusieurs points.

Concernant l'échantillon EM1 tout d'abord, l'examen microscopique a révélé que la succession des couches prélevées constitue une séquence d'occupation d'un secteur incendié qui, d'après sa teneur tout de même assez élevée en déjections animales, était plus particulièrement consacré à l'élevage des petits ruminants. Dans la partie supérieure de cette séquence, à savoir les couches rubéfiées de la structure 43, les indices d'une réutilisation de l'espace, post-incendie, sont décelables mais notre analyse ne permet pas d'aller plus loin dans l'interprétation: on atteint là les limites de la démarche ponctuelle, limitée à la vision d'un seul échantillon. Pour revenir à la problématique de base et suite à ces observations, l'hypothèse du four effondré semble pouvoir être écartée.

Les sédiments contenus dans l'échantillon EM5 soulèvent une autre thématique que celle du précédent. En effet, ces dépôts, stériles du point de vue composant anthropique ou d'origine animale, indiquent un espace villageois consacré plutôt à l'agriculture – ou à l'horticulture –

qu'à l'habitat. La succession des différents niveaux, mais aussi les traits microscopiques de chacun d'entre eux, convergent en effet vers l'idée qu'il s'agit d'un secteur aménagé en terrasse agricole. L'hypothèse de terrain se voit ainsi confirmée, mais en partie toutefois, car en ce qui concerne la couche 52, la genèse des enclaves argileuses ne peut être attribuée à un piétinement; cependant, une intervention humaine semble bel et bien à l'origine de ces traits particuliers. Une fois encore, l'examen de l'extension spatiale de ces couches devrait permettre de calibrer en quelque sorte nos résultats issus d'une vision très locale.

REMERCIEMENTS

Merci à Gesa-Britt Narten qui s'est chargée de l'induration des blocs de sédiments, réalisée au laboratoire de l'Institut für Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie (IPNA). Mes remerciements également à Thomas Beckmann, de Braunschweig (D), pour la fabrication des lames minces. Merci enfin à Philippe Rentzel pour la supervision des diagnostics microscopiques.

BIBLIOGRAPHIE

COURTY, Marie-Agnes, GOLDBERG, Paul, MACPHAIL, Richard I., *Soils and micromorphology in archaeology*, Cambridge 1989, (Cambridge manuals in archaeology).

GUÉLAT, Michel, PACCOLAT, Olivier, RENTZEL, Philippe, « Une étable gallo-romaine à Brigue-Glis/Waldmatte (Valais, Suisse) : évidences archéologiques et micromorphologiques », *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie* 81, 1998, pp. 171-182.

GUÉLAT, Michel, RENTZEL, Philippe, *Bâtiment B852 : analyse micromorphologique*. Sion 1995. (Rapport d'activités ARIA; BW94/5).

RENTZEL, Philippe, GUÉLAT, Michel, « Modalités de l'occupation humaine au cœur du village protohistorique de Gamsen-Waldmatte : analyse micromorphologique des séquences sédimentaires des terrasses C2 et C15.1 », in: BENKERT, Alain et EPINEY-NICOUD, Claire (éd.), *Analyses spécialisées : micromorphologie, paléobotanique et dendrochronologie*, Sion 2005, pp. 51-77. (Fouilles archéologiques A9 Brig-Glis, Gamsen. Brig-Glis, Gamsen, 4. Rapport scientifique / Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes, 2005/01).

RENTZEL, Philippe, NARTEN, Gesa-Britt, « Zur Entstehung von Gelniveaux in sandig-lehmigen Ablagerungen. Experimente und archäologische Befunde », *Jahresberichte der archäologischen Bodenforschung Baselstadt* 1999, Basel, 2000, p.107-127.

